

PROGRAMME

8h00

Accueil des participants
Cafés et viennoiseries

Journée
animée par
la compagnie
ALINE

Aline
&Compagnie

9h00

Ouverture du colloque

Fabienne SABOURIN - Présidente de l'UDAF des Deux-Sèvres
Eric GAUTIER ou son représentant - Président du Conseil
Général des Deux-Sèvres
Françoise ANDRO-COHEN - Présidente du TGI de Niort

9h30

Le syndrome d'aliénation parentale : « Jamais avec ma mère »

Gérard POUSSIN - Psychologue à Grenoble
Intervention suivie d'un temps d'échanges avec la salle

11h00

L'aliénation parentale : prévention et traitement par le juge aux affaires familiales

Marc JUSTON - Président du TGI de Tarascon / Juge aux
affaires familiales
Intervention suivie d'un temps d'échanges avec la salle

12h30

Repas

Buffet sur place

14h00

L'ursupation d'enfant entre parents : quelques aspects de la problématique et quelques pistes en vue de la prise en charge

Reynaldo PERRONE - Psychiatre
Liliane PERRONE - Psychologue et médiatrice familiale
Intervention suivie d'un temps d'échanges avec la salle

15h30

Aliénation parentale ? Paroles de professionnels (Table ronde)

Animée par Philippe ENGERBEAU - Journaliste

16h30

Clôture du colloque

RENSEIGNEMENTS

UDAF des Deux-Sèvres

171, avenue de Nantes
CS 18519 - 79025 NIORT Cedex
05 49 04 76 76 - www.udaf79.fr



Sophie DAUDIN - Médiatrice familiale
05 49 04 76 32 - s.daudin@udaf79.asso.fr

Matthieu VALENSI - Responsable communication
05 49 04 76 50 - m.valensi@udaf79.asso.fr

Inscription sur www.udaf79.fr/alienationparentale

Participation
de 60€
comprenant
un déjeuner offert
sous forme de buffet

Places limitées
sur inscription
préalable validée
à réception de
votre chèque
(à l'ordre de l'UDAF
des Deux-Sèvres)

LIEU

Salle de l'Hélianthe

Route de Mongon
Zone Artisanal
79260 LA CRÈCHE

14 km de Niort en voiture
2 km de l'Autoroute (sortie Niort-Est)



MÉDIATION FAMILIALE SÉPARATION CONFLICTUELLE DES PARENTS

COLLOQUE
SUR L'ALIÉNATION
PARENTALE



Mercredi 3
décembre 2014
à partir de 8h00
La Crèche (79)

Conflit de loyauté ?
Aliénation parentale ?
Dysfonctionnement
parental ?

Événement organisé par
l'Union Départementale
des Associations Familiales
des Deux-Sèvres



PRÉSENTATION DE LA RENCONTRE

Face au phénomène croissant du divorce et des séparations, nombreuses sont les familles, parents et enfants, durement malmenés. Ouvert depuis 2000, le service de médiation familiale de l'UDAF des Deux-Sèvres a constaté au fil des années une augmentation des séparations conflictuelles au cours desquelles l'un des parents peut se trouver rejeté par un ou plusieurs de ses enfants, souvent sans justification valable ou rationnelle.

C'est justement la non justification et l'inexplicable qui nous ont interrogés. Des médiations enfant-parent insolubles, des médiations entre parents dans lesquelles chacun reste arcbouté sur sa position, position construite par chacun se disant désireux de tout faire pour son enfant. Dans certains cas le lien d'un des parents se retrouve fragilisé et au-delà d'un conflit de loyauté, il arrive que l'instrumentalisation de l'enfant aboutisse à une véritable aliénation parentale visant à détourner l'enfant de l'autre parent en le rendant actif dans le processus.

Certains auteurs parlent de syndrome d'aliénation parentale, tel que Paul BENSUSSAN, pour lequel l'aliénation parentale « est une sorte de massacre avec les meilleures intentions du monde...avec l'enfant que l'on dit vouloir protéger et qui est réellement esquiné ». Selon le Docteur Victor SIMON, 500 000 couples en France connaissent une situation d'aliénation parentale.

Peut-on pour autant parler de syndrome, ce terme impliquant une symptomatologie exhaustive ?

Peut-on parler de dysfonctionnement parental lié à une souffrance personnelle aigüe des parents ?

Il semblerait que le processus d'aliénation parentale soit transactionnel et ne puisse pas se mettre en place sans la participation de chacun des membres de la famille.

Chacun est donc en souffrance, l'autorité parentale conjointe est bafouée, les droits de visite et d'hébergement s'exercent difficilement voire pas du tout, tant l'enfant se trouve piégé dans un lien pathologique.


Comment comprendre de telles situations ?

Comment les professionnels (du droit, du soin, de l'accompagnement social...) peuvent-ils appréhender en complémentarité et non en empilement de compétences l'instrumentalisation de la parole de l'enfant ?

Et s'agit-il forcément d'une instrumentalisation ou dans certains cas d'une identification de l'enfant au parent qu'il imagine être le plus fragile ?

Face à ce phénomène difficilement identifiable voire sujet à controverse qu'est l'aliénation parentale, les intervenants de cette journée vont apporter leurs éclairages, chacun parlant de sa place spécifique : un juge aux affaires familiales, un psychiatre et deux psychologues.

Nous entamerons ainsi une réflexion collective autour de l'aliénation parentale, afin d'en dégager une lecture partagée, voire différentes pistes d'action.



Une lecture partagée pour des pistes d'actions à perspective transdisciplinaire

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Gérard POUSSIN

Docteur en psychologie, il enseigne la psychologie clinique à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble, et préside l'association La Passerelle, qui s'attache à préserver les liens entre les enfants et leurs parents séparés. Il est l'auteur, entre autres, des "Enfants du divorce" (Dunod, 2^{ème} édition en 2011) et de "La fonction parentale" (Dunod, 2004).

Marc JUSTON

Président du Tribunal de Grande Instance de Tarascon, et membre du GEMME (Groupe Européen des Magistrats pour la Médiation), il intervient également dans le Diplôme d'Etat de Médiateur Familial de l'IFOMENE, dans le module Droit.

Président du groupe de réflexion sur la loi famille « Médiation familiale et contrats de coparentalité », il a écrit de nombreux articles dans la Gazette du Palais mais aussi pour d'autres revues.

Liliane PERRONE

Psychologue, Thérapeute individuel, de couple et de la famille et DE de Médiateur familial, Liliane Perrone est l'ancienne responsable consultante du DE de Médiateur familial à l'Institut des Sciences de la Famille, Université Catholique de Lyon.

Elle est membre fondateur et Présidente du Centre de la famille et de la Médiation de Lyon, membre de l'E.F.T.A (European Family Therapy Association) et de la S.F.T.F. (Société Française de Thérapie Familiale).

Reynaldo PERRONE

Médecin Psychiatre, Thérapeute individuel, de couple et de la famille, Reynaldo Perrone est également un ancien professeur associé à l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble. Il est aujourd'hui Directeur des Etudes de l'IFATC et membre de l'E.F.T.A. et de la S.F.T.F.